LA DOULEUR

Annexe 9

Protocoles de sevrage pour les céphalées chroniques par abus médicamenteux en ville

Céphalées Chroniques Quotidiennes (CCQ)

- Céphalées survenant plus de 15 j/mois et plus de 4h/jour, depuis plus de 3 mois, sans substratum lésionnel ou symptomatique (1).
- Ce tableau résulte de la transformation progressive d'une céphalée initialement épisodique (migraine dans 2/3 des cas, cépahlées de tension dans 1/3 des cas) en céphalée chronique.
- On distingue 3 types de CCQ (2): caractéristiques cliniques de la migraine; caractéristiques cliniques de la céphalée de tension; fond céphalalgique permanent + crises d'allure migraineuse.

FACTEURS FAVORISANTS (2)

- L'abus médicamenteux.
- Une comorbidité psychiatrique (troubles anxio-dépressifs, addiction).
- Des facteurs hormonaux (ménopause) et musculo-squelettiques.

EPIDÉMIOLOGIE

- La prevalence des CCQ sur la population générale en France est de 3 % (3).
- 60 % des migraineux utilisent des antalgiques non spécifiques pour soulager leurs crises (au moins 4 unités/crise).
- 4 % des migraineux présentent des CCQ avec abus médicamenteux.

L'ABUS MÉDICAMENTEUX, UN CERCLE VICIEUX

- Facteur d'entretien des CCQ.
- Facteur de résistance aux traitements de crise et de fond des céphalées épisodiques.

LE TRAITEMENT EST LE SEVRAGE

Protocole de prise en charge

I. FAIRE LE DIAGNOSTIC

- Savoir identifier une CCQ : interêt de l'agenda céphalées idéalement remis au début de prise en charge des céphalées épisodiques.
- Dépister la presence ou des ATCD d'abus médicamenteux.
- Evaluer les facteurs psychopathologiques associés.
- Evaluer les repercussions socio-professionnelles et familiales des CCQ.

2. AIDER LE PATIENT

- A comprendre les mécanismes de transformation d'une céphalée épisodique en CCQ.
- A comprendre l'implication des facteurs psychologiques (notamment le stress) et d'une consommation excessive des traitements de crise dans l'installation et la pérennisation des CCQ.
- A accepter que le sevrage est indispensable pour rompre le cercle vicieux.

3. PROPOSER LE SEVRAGE EN AMBULATOIRE

- En fonction de ses disponibilités, le patient choisit le moment propice pour débuter le sevrage.
- Décrire le syndrome de sevrage (céphalée de rebond) et anticiper le stress inhérent à l'arrêt des medicaments.
- Préciser les objectifs du sevrage :
 - disparition des CCQ et réapparition des céphalées épisodiques initiales ;
 - meilleure gestion des crises par un traitement antimigraineux adapté et du stress par la relaxation et les moyens non médicamenteux.



LA DOULEUR

GUIDE D'UN RÉSEAU PLURIDISCIPLINAIRE

4. EXPLIQUER LES MODALITÉS DU SEVRAGE

- Durée du sevrage : 8 à 10 jours.
- Moyens médicamenteux : antidépresseur imipraminique (amitriptyline). Expliquer l'intérêt de cette molecule antalgique et régulatrice de l'humeur. Décrire ses effets secondaires transitoires.
- Moyens non médicamenteux
 - relaxation : il est préférable que le patient ait acquis les techniques de relaxation avant de débuter le sevrage ;
- application locale de froid, massages des muscles temporaux si contracture tensive.
- Proposer un soutien psychologique si nécessaire.

5. LE SEVRAGE

- Repos strict.
- Moyens médicamenteux : amitriptyline en première intention, à doses antalgiques rapidement croissantes à adapter en fonction de la tolérance.
- Débuter entre 10 et 25 mg/jour per os.
- Atteindre 75 à 100 mg en quelques jours.
- Céphalée de rebond : moyens non médicamenteux (ou naproxène 500 mg 2 fois/jour si céphalée intense).
- Moyens non médicamenteux.
- Eventuel soutien psychologique.

6. APRÈS LE SEVRAGE

- Traitement de fond : amitriptyline à dose d'entretien à adapter selon la tolerance.
- Reintroduction des traitements antimigraineux de crise.
- Prévention des rechutes.
- Tenue d'un agenda céphalées, gestion non médicamenteuse des céphalées.
- Vérifier régulièrement l'observance et l'efficacité des traitements de fond et de crise.

RÈGLES DE PRÉVENTION PRIMAIRE

1.Traitement des crises

- Utilisation adaptée des antalgiques et des antimigraineux lors des céphalées épisodiques.
- Nécessité de ne pas dépasser 2 prises par semaine (indiquée sur l'ordonnance).
- Education du patient concernant la gestion des traitements médicamenteux et non médicamenteux des crises.

2. Tenue d'un agenda des céphalées par le patient

3. Proposition d'un traitement de fond

- Dès que les crises sévères surviennent au moins 2 fois par mois.
- Dès que le patient a recours à 2 prises au moins d'antimigraineux par semaine (même s'ils sont bien tolérés et efficaces).

4. Réévaluation régulière de l'efficacité des traitements de crise et de fond

5. Repérer les facteurs participant à la transformation d'une céphalée épisodique en CCQ

POUR EN SAVOIR PLUS

- Prise en charge en ambulatoire des CCQ avec abus médicamentaux. G Lenclud, thèse de médecine générale 2003
- 2. Brochure patient : A.S. Koskas Sergent, F Boureau, Ia migraine juillet 1999. Editions Scientifiques L&C

Références

- Headache Classification Subommitee of the international Headache society; The international classification of headache disorders.
 2nd edition. Cephalalgia 2004;24 (suppl 1)
- ANAES Recommandations pour la pratique clinique. CCQ: diagnostic, rôle de l'abuis médicamenteux, prise en charge. Sept 2004.
- 3. Lanteri Minet M et al. prevalence and description of chronic daily headache in the general population in France. Pain, 2003, 102, 143-49
- 4. Lucas C. Comportements thérapeutiques des migraineux. FRAMIG 2000-II. Douleurs, 2001, 2, 240-3

